

l'énergie peut stimuler considérablement les possibilités de croissance des pays en développement. Selon les dernières prévisions énergétiques internationales, il faudra, dans les dix prochaines années, modifier considérablement nos modes traditionnels de production et de consommation si l'on veut satisfaire la demande. Le Canada appuie les efforts visant à stimuler la recherche appliquée et le développement de nouvelles sources d'énergie ainsi qu'à encourager l'exploration et l'exploitation des sources d'énergie classiques dans les pays en développement. En fait, nos programmes d'aide au développement servent déjà à cette fin. Nous jouerons un rôle actif dans l'étude des moyens destinés à favoriser une meilleure coopération entre les gouvernements, les institutions internationales et le secteur privé.

Des questions plus larges ont été formulées en ce qui concerne un accroissement des investissements dans les pays en développement. Ces questions doivent être analysées attentivement afin que l'on puisse adopter une façon pratique d'aborder les problèmes qui favorise des modes rationnels de développement adaptés à la capacité d'absorption et aux priorités des bénéficiaires éventuels.

Des flux accrus de ressources vers les pays en développement, sous forme d'aide publique ou d'investissements privés, sont essentiels si ces pays veulent réaliser efficacement leurs plans de développement. Les modalités et les mécanismes de transfert de ces apports seront fonction des besoins et du degré de développement des bénéficiaires. En fournissant une aide publique au développement à des conditions très libérales, selon les circonstances et dans le cas des pays les plus pauvres, sous forme de subventions, nous espérons faire en sorte que les pays concernés puissent continuer d'assurer le service de la dette.

Les flux totaux de l'aide publique au développement sont nettement trop bas. Cependant, nous sommes encouragés par le fait que les pays dont la balance des paiements est toujours excédentaire semblent vouloir accroître le niveau de leur aide au développement, ce qui, nous tenons à le souligner, ne devra pas dispenser les pays donateurs dont la balance des paiements est déficitaire (c'est le cas du Canada) de continuer à apporter leur contribution dans ce domaine.